

XI

P R I X D ' A

R A C H I T E

C T U R E E T

D E D E C O R

A T I O N D '

I N T E R I E

U R



BY APPOINTMENT TO
HER Majesty THE PRINCESS OF WALES
MANUFACTURER AND DISTRIBUTOR
OF CERAMIC TILES AND BUILDING PRODUCTS
PORCELANOSA GROUP LIMITED

PORCELANOSA Grupo

PRIX D'ARCHITECTURE ET DÉCORATION D'INTERIEUR

PRÉAMBULE.

En tant qu'ensemble d'entreprises spécialisées dans les matériaux de construction avec plus de quarante ans d'expérience dans le secteur, PORCELANOSA Groupe a conscience de l'importance des professionnels de l'architecture et de la décoration d'intérieur dans le développement de tout projet. C'est la raison pour laquelle il organise pour la onzième année consécutive un concours visant principalement à :

- Collaborer avec toutes les institutions proches de l'architecture et de la décoration d'intérieur, en vue de leur promotion, de leur développement et de leur normalisation dans le monde entier.
- Continuer à améliorer l'image du secteur au niveau international, secteur qui peut encore considérablement grandir et évoluer au regard de son grand potentiel.
- Faire connaître et promouvoir de nouvelles valeurs aussi bien en matière d'architecture que de décoration d'intérieur.

Ce sera la onzième édition d'un concours qui a eu comme membres au sein de son jury de grands noms de la profession tels que Daniel Libeskind, Francesc Rifé, Lázaro Rosa-Violán, Mark Fenwick, Rafael de La-Hoz, Clodagh, Fermín Vázquez, Sandra Tarruella, Teresa Sapey, Julio Touza, Fran Silvestre, Carlos Lamela, Íñigo Ortiz, Hembert Peñaranda, Ramón Esteve, Taba Rasti, Pascua Ortega o Benedetta Tagliabue.

RÈGLEMENT.

Règlement des Xle Prix PORCELANOSA d'Architecture et de Décoration d'Intérieur.

SOCIÉTÉ ORGANISATRICE.

PORCELANOSA Groupe, en tant que société engagée en faveur de l'innovation et du développement de l'architecture et de la décoration.

OBJET DU CONCOURS.

L'objet de ce concours est de sélectionner le meilleur projet utilisant les différents matériaux des entreprises de PORCELANOSA Groupe appliqués à l'architecture d'intérieur. De plus, il aspire à promouvoir l'activité créatrice des nouveaux et des futurs professionnels, ainsi qu'à favoriser leur promotion et la diffusion de leur travail.

CATÉGORIES.

Le concours est divisé en deux catégories :

1. "PROJETS VIRTUELS", les projets récompensés seront ceux proposant la meilleure solution au problème d'architecture d'intérieur décrit ci-dessous, dans chacune des sous-catégories suivantes :

·PROFESSIONNELS : ouverte aux décorateurs, aux architectes et aux architectes d'intérieur.

·ÉTUDIANTS : destinée aux étudiants en architecture de toutes les écoles de design, écoles supérieures d'architecture et universités.

2. "PROJETS RÉALISÉS", les projets récompensés seront ceux qui auront été majoritairement réalisés avec des matériaux provenant des différentes entreprises de PORCELANOSA Groupe terminés entre janvier 2016 et février 2018.

Les participants de ces deux catégories peuvent participer de façon individuelle ou en groupe avec un maximum de trois projets par participant, bien différenciés et identifiés.

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET.

1. "PROJETS VIRTUELS "

- Description :

Élaboration d'une proposition pour le showroom des installations

centrales de Porcelanosa Grupo à Vila-real (Castellón). Le projet concerne la zone d'exposition, pour laquelle les organisateurs fourniront, au moment de l'inscription, les plans de l'espace sous Autocad. Le concept, la distribution, les présentoirs, les espaces, etc. sont entièrement libres et doivent montrer les possibilités et le potentiel des produits proposés par les 8 marques du groupe.

- Matériaux à utiliser :

S'agissant d'une exposition consacrée aux 8 marques du groupe, celles-ci doivent toutes être représentées. Il est donc obligatoire d'utiliser plusieurs produits de chaque marque. Il existe une page web sur laquelle, en remplissant un simple formulaire, il est possible de télécharger l'ensemble des textures et des fichiers des différentes entreprises, au format/programme au choix : www.porcelanosa.com/3dprograms/ Ces produits devront être utilisés dans le projet pour habiller les sols et les murs de l'espace ou comme compléments dans certaines zones concrètes. Les produits à utiliser sont les suivants :

·Revêtements de sols et murs : Venis et Porcelanosa (céramique), L'Antic Colonial (bois, pierre et mosaïque), Urbatek (grès cérame technique), Krion® de System-Pool.

·Systèmes de construction, profilés et Micro-Stuk de Butech.

·Robinetterie, équipements sanitaires et compléments de salles de bains de Noken.

·Lavabos de L'Antic Colonial (pierre naturelle), Noken (céramique) et System-Pool (Krion®) et Gamadecor (ensemble/mobilier).

·Cuisines de Gamadecor.

·Éléments complémentaires réalisés avec du Krion® tels que tablettes, tables, étagères...

Le candidat a carte blanche pour innover, mais en utilisant toujours des produits de PORCELANOSA Groupe, sans altérer le produit en soi.

L'objectif est de créer des espaces cohérents en s'ajustant aux familles de matériaux employés par chacune des marques.

Aspects qui seront évalués :

·Concept qui unifie et harmonise les deux espaces créés.

·Cohérence de tous les espaces conçus dans le cadre de la proposition.

·Adaptation de la décoration d'intérieur par rapport au sujet du projet.

·Utilisation novatrice et originale des différents matériaux de Porcelanosa, Venis, L'Antic Colonial, Butech et Urbatek pour les sols et les murs de l'espace.

·Application des produits de Noken, Gamadecor, Butech et System-Pool dans les pièces où il est jugé opportun.

·Création et design de nouveaux produits décoratifs, structurels ou de meubles.

·Les meubles et l'éclairage sont évaluables uniquement dans le cadre de la distribution d'espace, il n'est donc pas nécessaire de souligner le design spécifique de chaque élément.

·La présentation du projet, la clarté des idées et la transmission des concepts seront évalués.

·L'espace doit représenter la philosophie et l'image de marque du groupe.

2. "PROJETS RÉALISÉS"

Participants : Toute personne physique ou morale, quelle que soit sa nature (cabinet d'architecture, de décoration, de design, ou personnes en freelance...) ayant achevé son projet dans la période stipulée, indépendamment de sa nationalité.

Caractéristiques du projet.

Description : Tous les projets, quels que soient leur nature (espaces publics, hôtels, logements privés, établissements commerciaux...) réalisés dans les délais stipulés et avec majoritairement des matériaux de PORCELANOSA Groupe.

Matériaux utilisés : Tout produit des 8 sociétés de PORCELANOSA Groupe.

Aspects qui seront évalués :

- Originalité et fonctionnalité dans le design du projet.
- Application des matériaux de PORCELANOSA Groupe dans le projet.
- Intégration du projet et de son architecture d'intérieur dans l'environnement qui l'entoure.
- Création et design des nouveaux usages de nos matériaux.

MÉMOIRE DU PROJET.

En plus des documents nécessaires, un bref mémoire devra être remis par écrit incluant la justification, les objectifs et les raisons qui ont motivé les solutions constructives adoptées. Le texte ne pourra pas dépasser les deux cents mots et il devra détailler l'éclairage, le mobilier et les structures architecturales créées spécifiquement pour le projet. Avec ce document, un mémoire technique indiquant le matériel de PORCELANOSA Groupe utilisé dans chaque situation devra aussi être annexé.

NORMES DE PRÉSENTATION.

Pour présenter un projet, il faudra se préinscrire sur le site web de PORCELANOSA Interiorismo : www.porcelanosainteriorismo.com en remplissant un formulaire par projet.

S'il s'agit d'une participation individuelle, il faudra remplir tous les paramètres avec les données personnelles ; en cas d'une participation en groupe, ce sera le représentant qui devra tout remplir (un onglet est prévu pour indiquer le nom et prénom du reste des participants). Les professionnels qui souhaitent s'inscrire sans faire référence à un cabinet doivent répéter leurs coordonnées personnelles dans ce paragraphe. On comprendra ainsi qu'ils se sont inscrits en tant que freelances.

Une fois la préinscription faite, un numéro de référence, un lien et un mot de passe seront attribués ; ils devront être référencés à la remise du projet. Pour finir, sur la page d'inscription, les participants pourront télécharger les plans sous Autocad qui délimitent l'espace du projet. Les propositions ne s'adaptant pas à ces fichiers ne seront pas acceptées. Le projet devra être présenté sur un support numérique et avec la structure de dossiers suivante :

Dossier 1 : Panneaux

La représentation sera composée d'un maximum de deux panneaux montrant le plan et la vue en élévation avec trois perspectives, en DIN A3, format JPG et une résolution de 300 DPI.

Les images devront constituer une représentation graphique montrant la fonctionnalité et les concepts de forme, usage et application de matériaux de PORCELANOSA Groupe.

Dossier 2 : Mémoires

Un mémoire descriptif du projet d'un maximum de 200 mots devra être inclus, ainsi qu'un mémoire technique avec les produits de PORCELANOSA Groupe utilisés.

Dossier 3 : Informations supplémentaires

Les informations graphiques créées et toutes les informations complémentaires jugées appropriées. Si ce sont des images, elles doivent avoir une résolution minimum de 1800x2500 pixels. Dans le cas d'un «projet réalisé », les photos actuelles du travail terminé doivent être incluses.

Ces trois dossiers devront figurer au sein d'un dossier général portant uniquement le numéro de référence accordé lors de la préinscription. Le dossier général devra être comprimé dans un fichier de type .ZIP afin de pouvoir être chargé le jour de la livraison. Les projets contenant des informations concernant les créateurs ne seront pas acceptés.

REMISE DES PROJETS.

La livraison des projets sera effectuée virtuellement, en utilisant le lien et le mot de passe fournis lors de l'inscription avec le numéro de référence. Le dossier avec le numéro de référence devra être livré avant le 23 mars

2018. Les projets ne respectant pas l'une des spécifications indiquées précédemment ne seront pas admis.

La première sélection de projets sera publiée dans la galerie virtuelle des Xle Prix PORCELANOSA afin que tous les internautes puissent voir, commenter et voter pour le projet qu'ils préfèrent.

Le classement final et les gagnants des différentes catégories seront communiqués par le biais d'une notification aux participants une semaine avant la livraison des prix.

JURY:

Le jury est multidisciplinaire (architectes d'intérieur, designers et architectes) et est constitué d'une équipe de professionnels reconnus internationalement :

- Luis Vidal - Luis Vidal + Architects
- Rebecca Jones – RD Jones
- Ricardo Mateu – UHA London
- Pierre-Yves Rochon - Pierre-Yves Rochon
- Rafael Robledo - Rafael Robledo Arquitectos

Le jury pourra être modifié par l'organisation.

REMISE DES PRIX.

La cérémonie de remise des Xle Prix PORCELANOSA d'Architecture et de Décoration d'Intérieur aura lieu à Madrid, dont la date reste à définir. Les participants seront informés de la date définitive de l'événement par un communiqué.

Pendant la soirée, les prix suivants seront décernés :

- Prix des deux catégories « Projets virtuels » et « Projets réalisés ». Ceux-ci seront annoncés en personne par les membres du jury.
- PORCELANOSA Groupe rendra hommage au parcours de plusieurs professionnels reconnus à l'échelle internationale, en octroyant différents prix et récompenses.

PRIX.

Les catégories « Projets virtuels » et « Projets réalisés » recevront la reconnaissance suivante :

- Notification publique et remise de la récompense.
- Répercussion dans tous les milieux de communication de PORCELANOSA Groupe : réseaux sociaux, présence dans les expositions et showrooms dans les délégations...
- Le projet sera diffusé dans les moyens de communication, notamment dans les publications spécialisées du secteur, aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale. Un suivi sera également réalisé au sein des sites web.

ASPECTS JURIDIQUES.

PORCELANOSA Grupo A.I.E. se réserve le droit et la propriété intellectuelle et industrielle aussi bien des projets gagnants que des projets finalistes de la catégorie « Projets virtuels ». Le résultat du concours n'entraînera pas la production du projet. Toutefois, s'il le juge nécessaire, PORCELANOSA Grupo A.I.E. se réserve le droit de reproduire la production partiellement ou dans sa totalité, ou de la modifier le cas échéant. Tout le matériel présenté dans ces deux catégories pourra être utilisé lors d'expositions, de salons ou de publications dans les moyens de communication.

La participation à ce concours implique l'acceptation des conditions de ce règlement.

La décision du jury sera définitive et le procès-verbal avec le verdict sera publié sur le site www.porcelanosa-interiorismo.com après la remise des prix. De plus, le jury pourra décider de ne pas décerner de prix si tel est l'avis de la moitié plus un de ses membres.

Trois mois après la remise des prix, l'entreprise procédera à la destruction de la base de données des Xle Prix PORCELANOSA

+ INFO

Porcelanosa Interiorismo
Telf. +34 964 53 45 45
Fax: +34 964 52 71 30
www.porcelanosa-interiorismo.com
e-mail: porcelanosa_interiorismo@porcelanosagrupo.com

WWW.PORCELANOSA-INTERIORISMO.COM



BY APPOINTMENT TO
H.R.H. THE PRINCE OF WALES
MANUFACTURER AND DISTRIBUTOR
OF CERAMIC TILES AND BUILDING PRODUCTS.
PORCELANOSA GROUP LIMITED

PORCELANOSA Grupo